

## Pour les salaires de base (application au 1<sup>er</sup> avril)

<b>Ouvriers Employés</b>	Générale : <b>1,6%*</b> (+1% d'ancienneté entre 1 et 16 ans chez bioMérieux) Individuelle : <b>0,7%</b>	<b>De 20 à 90€ par mois</b>
<b>Techniciens Agents de Maitrise (y compris niveau 7a)</b>	Générale : <b>1%*</b> (+1% d'ancienneté entre 1 et 16 ans chez bioMérieux) Individuelle : <b>0,9%</b> Egalité Professionnelle / Repositionnement : <b>0,3%</b> Revalorisation du salaire mini du <b>niveau 4 à 1950€</b>	
<b>Encadrement</b>	Individuelle : <b>1,7%</b> Egalité Professionnelle / Repositionnement / Promotions : <b>0,6%</b> Niveau 8 au niveau du Plafond Annuel de la Sécurité Sociale	<b>Au bon vouloir (pouvoir ?) du manager</b>

\* Augmentation générale calculée sur le salaire mini de la grille bioMérieux

## Pour la part variable

<b>MBO</b>	La cible bonus est fixée à 140%	<b>≈ 17 à 20% du salaire annuel</b>
<b>Intéressement</b>	Enveloppe d'intéressement avec 1550€ de part fixe Supplément fixe et égalitaire de 1000€ brut	
<b>OPUS</b>	Reconduction du plan OPUS Classique 100€ d'abondement pour les 100 premiers euros versés.	
<b>Prime de transport</b>	Remboursement à 100% de l'abonnement (pour peu qu'on puisse se déplacer en transport en commun)	

D'autres points déjà actés lors des négociations précédentes (comme celle sur la Qualité de Vie au Travail) ont été confirmés : étude d'une conciergerie à La Balme ou Grenoble, cafétéria à Combourg, ...

La part variable de la rémunération permet de compenser nos revendications sur le salaire "réel". Mais ces primes restent liées à une situation économique de l'entreprise sur laquelle nous n'avons que peu d'emprise. Et même si la signature de l'accord d'intéressement pour les 3 années prochaines est alléchant, nous resterons vigilants quant à une juste rémunération de toutes et tous chez bioMérieux.

**N'hésitez pas à venir en discuter avec vos représentant·e·s CGT bioMérieux.**

**Rejoignez-nous : c'est ensemble qu'on sera plus fort !**

Cette année, les résultats de la NAO sont le fruit de l'implication des salarié·e·s comme rarement auparavant.

Nous, syndicat **CGT bioMérieux**, avons fait de vous les acteurs principaux de cette négociation en vous mettant au centre des revendications. En les construisant avec vous, pour vous et en validant les orientations ensemble. Nous remercions celles et ceux qui ont pris leurs responsabilités en s'engageant dans les choix pris. C'est cette implication qui nous a permis de "gratter" jusqu'au dernier moment des suppléments ici ou là !

Alors si nous n'avons pas obtenu de réponses positives aux questions de salaires directs, comment n'aurions-nous pas pu signer devant une part variable suffisamment conséquente pour représenter entre 2 et 2,6 mois de salaires.

Et cela ne nous empêchera pas de continuer à revendiquer des salaires plus justes et plus équitables, en rapport avec l'implication de chacun.

**Voilà pourquoi la CGT bioMérieux signe cet accord sur les NAO 2019.**